

Objet : Délibération n° 16 01 09 : TRAVAUX D'URBANISATION SUR RD 74 AU VERNET

L'an deux mille seize, le vingt-huit janvier, le Comité du Syndicat Mixte de la Mouillonne s'est réuni en session ordinaire, à son siège, sous la présidence de M. ZDAN Michel.

Présents : MM. SAISSET Guy-Joël (AURIBAIL) - DISSEGNA Patrick (AUTERIVE) - BLANCHOT Dominique (BEAUMONT/LEZE) -- BRIOL Patrick (CAUJAC) - GUY David (CINTEGABELLE) - LORRAIN Jean-Luc (GRAZAC) - ASQUIE Jacques (GREPIAC) – VESELY Guy (LABRUYERE-DORSA) – CAZAJUS Joël (LAGRACE-DIEU) - DEMANGE Serge (LE VERNET) - LOUPIAS Franck (MAURESSAC) - RAMOS J-Louis (MIREMONT) - DUPRAT Serge (PUYDANIEL) - BEZIAT Denis (VENERQUE) –, BLANC Jean-Claude, ZDAN Michel, PASQUET Wilfrid, AZEMA René, POURRINET Jacques, - CAILLAT Pierre-Yves (CC Vallée de l'Ariège) - BAYONI Pascal, ROUANNE Jean-Claude - MUNOZ Floréal, TISSEIRE Bernard (C.C. Lèze-Ariège-Garonne)

Excusé et représentés : MM. MARQUIE Serge (AURIBAIL) représenté par M. SAISSET Guy-Joël - COUZIER Jean-Jacques (MAURESSAC) représenté par LOUPIAS Franck – ESTANG Nadia (CCLAG) représentée par BEZIAT Denis - PERRACHE Sabine (CCLAG) représenté par M. MUNOZ Floréal.

Excusés: MM. - RIVELLA Alain, MAGGILOLO Serge (CCVA) - CHENIN Jean DIDIER Claude (CCVA) – SIRABELLA Roger (CCVA) - ESTANG Nadia (CCLAG)

Secrétaire de séance : M. BLANC Jean-Claude

Monsieur le président précise que les transports scolaires empruntent la RD 74 pour desservir le collège du Vernet, il est proposé d'améliorer les cheminements piétons en créant un trottoir du côté pair de l'avenue de Lagardelle.

Il est ainsi envisagé la réalisation d'un réseau pluvial en remplacement du fossé, la fourniture et pose de bordures ; la reprise des accès des habitations en enrobés à chaud, la réfection et création des trottoirs en bicouche avec finition en gravier de couleur.

Monsieur le Président propose de demander une aide financière auprès du Président du Conseil Départemental.

Il propose également de signer une convention pour pouvoir effectuer les travaux sur l'emprise routière départementale.

Le montant des travaux s'élève à 245 000 €HT d'après l'estimation effectuée par le bureau d'études.

Le Président demande au Comité Syndical de se prononcer.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical adopte, à l'unanimité des présents, la proposition du Président concernant les travaux d'urbanisation sur la RD 74 au Vernet et le mandate pour signer tout document administratif et financier concernant cette opération et pour solliciter une aide financière auprès de M. le Président du Conseil Départemental

Ainsi fait et délibéré, les jour
mois et année dessus

Le Président

Michel ZDAN